

**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant·e·s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari**

Schanzenstr.1 Tel 031 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH-3001 Bern Fax 031 382 11 76 www.vss-unes.ch

Info aux médias

Berne, le 2 décembre 2002

!!'assurance-maternité MAINTENANT!

L'Union Nationale des EtudiantEs (VSS/UNES) soutient la proposition Triponez (la soi-disant "initiative Triponez"). L'UNES Il est temps d'introduire l'assurance-maternité. Depuis le rejet de l'assurance-maternité en juin 1999, l'UNES a exigé à maintes reprises la concrétisation rapide du mandat constitutionnel, en souffrance depuis des décennies, en matière d'assurance-maternité. Parce qu'il y a beaucoup de mères qui sont des étudiantes, il est nécessaire de les soutenir financièrement. A cause de cela nous demandons aux parlementaires d'accepter, demain, la proposition Triponez.

Le projet prévoit, pour toutes les femmes exerçant une activité lucrative, le versement de 80% du revenu déterminant pendant 14 semaines. Cette proposition correspond dans les grandes lignes au projet d'assurance-maternité de 1999.

Pour toutes les femmes, qui ne bénéficient pas encore de dispositions d'une convention collective de travail (CCT) ou autres (comme l'assurance-maternité cantonale genevoise) en ce qui concerne le versement du salaire en cas de maternité, cette réglementation représente une amélioration nécessaire et attendue depuis longtemps, surtout pour les étudiantes, puisqu'elles ne bénéficient pas d'une CCT.

Toutefois, l'UNES maintient son objectif d'une compensation intégrale du salaire (100%) pendant 16 semaines, pour toutes les parents exerçant une activité lucrative.

D'un point de vue économique, on comprend le soutien apporté à ce projet par les étudiantEs. Ils verraient en effet leurs charges diminuer grâce au financement désormais paritaire du versement du salaire en cas de maternité.

L'UNES estime que, sur cette question, il faudra par conséquent instaurer, sur un plan cantonal ou entre les partenaires sociaux, des réglementations plus ambitieuses. En outre, l'UNES invite les employeurEs à qui ce système de financement paritaire permettra de «libérer» des moyens financiers, de les consacrer à des solutions plus progressistes en faveur de leur personnel féminin (p. ex. prolongation de la durée du versement du salaire, congé parental payé, mesures permettant de mieux concilier travail et famille, augmentation des allocations pour enfants, subsides en faveur de structures de garde des enfants, etc.).

Pour toutes les questions, nous nous tenons volontiers à votre entière disposition au numéro 031/382 11 71 (lu-ve, 11.00-13.00 et 13.30-16.30) ou vous pouvez contacter Rahel Imobersteg (078/716 95 91) ou Nils Heuberger (076 535 85 66)

Avec nos meilleures salutations de l'UNES

Rahel Imobersteg
co-présidente commission d'égalité (CodEg)
Nils Heuberger
co-président commission sociale (SoKo)

Stephan Tschöpe
co-président VSS/UNES